

Société historique de Saint-Boniface

Comité de programmation et de gestion des collections

Le Comité de programmation et de gestion des collections (le Comité) est un comité du Conseil d'administration (le Conseil) de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) créé en vertu de l'article 8 des règlements de la SHSB. Le Comité sera présidé par un membre du Conseil, mais il peut s'adjoindre des membres externes au Conseil pour accomplir son mandat.

En appui de la mission de la SHSB, et en collaboration avec la direction générale de la SHSB, le rôle du Comité comprend trois éléments:

1. *Politiques et gestion* – élaborer des politiques et voir à la gestion en vue d'appuyer l'acquisition, le traitement et la préservation des collections de la SHSB :
 - concevoir des mesures et des initiatives qui vont assurer l'acquisition et la préservation de collections ;
 - proposer au Conseil toute politique qui touche la gestion et la préservation des archives et de la bibliothèque ;
 - proposer au Conseil les mesures qui assureront l'entretien et la sécurité des collections ;
 - proposer toute amélioration nécessaire au catalogage des collections ;
 - proposer des améliorations aux technologies, à l'ameublement, à la préservation et à la restauration des collections ;
 - élaborer des stratégies qui appuieront le développement de ressources à partir des collections.
2. *Promotion* – assurer la programmation de la SHSB pour faire connaître et rayonner ses collections :
 - proposer au Conseil des initiatives qui mettront en valeur les archives de la SHSB ;
 - proposer et appuyer des activités telles que des ateliers, des conférences, des expositions et des présentations qui font connaître les collections de la SHSB ;
 - collaborer à l'alimentation du site Web du Centre du patrimoine en identifiant des nouvelles et des événements susceptibles d'intéresser les usagers ;
 - élaborer des stratégies pour faire la promotion des ressources et des services du Centre du patrimoine.
3. *Formation* – entreprendre des activités de communication et de formation dans le but de conserver et de valoriser les cultures francophone et métisse du Manitoba et de l'Ouest canadien :
 - organiser des sessions de formation, des ateliers et d'autres rencontres qui encouragent les individus et les organismes qui ont des collections d'archives à les préserver selon les méthodes et les normes reconnues.